Quelques gestes pour une ville propre

La propreté de notre ville est l'affaire de tous ! Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie. Grâce à l'effort de tous, une ville propre, c'est possible !



Déchetterie de Gravelines

Adresse : route des Enrochements

+ d'infos sur la déchetterie de Gravelines :

> Page Bien gérer ses déchets

Gestion de mes déchets

- Dans la rue, je jette mes petits déchets à la poubelle.
- Je dépose mes déchets encombrants à la déchetterie de Gravelines.
- Je jette mes déchets spéciaux (piles, ampoules, électroménager…) dans les points de dépôt à ma disposition.
- Pour limiter mes déchets, je répare, je donne, je change mes habitudes.

+ de conseils pour limiter mes déchets :

> Page Vers zéro déchets

Mon pas de porte

- J’entretiens mon pas de porte : nettoyage, désherbage, déneigement.
- Je sors et rentre ma poubelle le jour de la collecte dans ma rue.



Déjections canines et animaux

- Je ramasse toujours les déjections de mon animal.
- J’ai toujours un sac sur moi pour ramasser les déjections de mon chien lors de sa promenade. Des sacs à déjections canines sont à votre disposition à l’accueil de la mairie (rue des Clarisses, dans les maisons communales de Petit-Fort-Philippe (place Calmette) et des Huttes (avenue Léon Jouhaux) ainsi qu’au niveau du kiosque d’informations de la plage le temps de la saison estivale.
- Si je suis contrôlé, je peux être verbalisé en cas de manquement > lien vers arrêté de la PM
- Je ne nourris pas les animaux errants ou sauvages (pigeons, chiens, chats…).

Rappel : Tous les chiens se promenant sur le domaine public doivent être tenus en laisse.

Télécharger le guide pratique à l'usage des maîtres : Mon chien dans ma ville



guidechiendansmaville.pdf

Poids : 521.62 Ko
Téléchargement [1]

Mégots : adoptons le bon geste

Malgré les moyens mis en œuvre par la ville pour garder un cadre de vie propre, il est impossible pour les agents de la propreté de parcourir les 150 km de rues gravelinoises pour ramasser tous les mégots jetés à terre. Adoptons les bons gestes pour garder une ville agréable à vivre !

En plus de gâcher le cadre de vie des Gravelinois, et de mettre à mal la beauté de notre ville, les mégots sont également nuisibles pour l'environnement. Ils contiennent des substances nocives qui se diffusent dans l'eau lorsqu'ils sont jetés dans le caniveau. Le traitement de l'eau devenue impropre à la consommation est alors coûteux et difficile à réaliser pour la Ville.

Vous pouvez agir par des gestes simples au quotidien :

- Ne jetez pas votre mégot dans la rue : de nombreuses poubelles sont à votre disposition dans la ville.
- Dans tous les cas, veillez à ce que votre mégot soit bien éteint avant de le jeter dans les poubelles. Ils seront ensuite collectés et acheminés vers un centre de traitement des déchets.

Le saviez-vous ?

Un seul mégot suffit à polluer plus de 500 litres d'eau et met entre 4 et 12 ans à se décomposer. Il dégage des composés toxiques et polluants comme la nicotine, le cadmium et le plomb.

Devenez un ambassadeur de la propreté !

Vous ne le savez peut-être pas encore, mais **vous êtes peut-être un super héros ! Un super héros du quotidien !**

Tout le monde peut devenir un **ambassadeur de la propreté**, un citoyen, une association, une entreprise ...

L'objectif est de montrer l'exemple, d'expliquer que chacun d'entre nous se doit de **respecter notre environnement**.

Seul ou en groupe (de maximum 5 personnes pour les particuliers et 30 personnes pour les entreprises/associations), l'ambassadeur adapte librement la fréquence de ses ramassages en fonction de son temps et de la quantité de déchets constatés.

A l'inscription, une **zone de ramassage est déterminée**. Vous **recevez gratuitement un kit de matériel** (gilet fluo, paire de gants, brassard, sacs poubelles, pince de ramassage, guide explicatif).

Il ne vous manquera plus qu'à signer la charte du citoyen responsable, à enfiler vos gants et à participer à **rendre la nature plus belle et propre** !

Pour plus d'infos

Cadre de vie – voirie
Téléphone : 03 28 51 94 70
Email : servicetechniques@ville-gravelines.fr [2]

URL de la source (modifié le 26/06/2023 - 17:39): https://www.ville-gravelines.fr/gravelines-pratique/proprete/quelques-gestes-pour-une-ville-propre

Liens
[1] https://www.ville-gravelines.fr/sites/default/files/atoms/files/guidechiendansmaville2023.pdf
[2] mailto:servicetechniques@ville-gravelines.fr